

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le 9 septembre 2024, à 18 h 30** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élus et élues statueront sur les demandes d'usage conditionnel suivantes :

- **2588-2590, avenue Desjardins** – permettre la réduction du nombre de logements existants visant à transformer un duplex en maison unifamiliale.
- **3032-3034, rue Lacordaire** – permettre la réduction du nombre de logements existants visant à transformer un duplex en maison unifamiliale.
- **8500-8508, rue de Marseille** – permettre la conservation des cinq logements existants alors que la réglementation en vigueur prescrit un maximum de trois logements sur un terrain.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 22^E JOUR D'AOÛT 2024.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc